

Ministère de la Communauté française

1080 Bruxelles , le 20 Jan 2006
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERRE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Dossier pédagogique 3934

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : INITIATION AUX TECHNIQUES DE PEINTURES TRADITIONNELLES ET DE
FINITIONS A L'ANCIENNE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE
TRANSITION
Code Référence : 610018U11C1
Domaine : 601 Arts appliqués-SE:arts décoratifs,arts graphiques...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.



La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann



Nicole SCHETS
Directrice

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/690.87.11 ou 02/690.87.10)

U-3934

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : (2) Jacques LEFERE Date et signature (2) : Le 6 décembre 2005
Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

CODE DE L'U.F. (3)	6100 18 U M C 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	601
--------------------	-----------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ...1... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ...1... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

(1) Enseignement secondaire de : (1) transition du degré : (1) inférieur

(1) qualification (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de ...1... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ...1... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ...1... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l' Administration

Code de l'unité de formation : (3) 61 00 18 U M CA	Code du domaine de formation : (4) 601
-------------------------------------------------------	-------------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours		Code U	Nombre de périodes
	(2)	(4)	(2) (5)	(2)
Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne : travaux pratiques		PP	L	12
Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne : technologie du métier		CT	B	4
2. Part d'autonomie		XXXXXXX	P	4
			Total des périodes	20

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :**COPIE CONFORME**b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


 Nicole SCHETS
 Directrice

Date : 20 JAN. 2006


 J. LEONARD
 Signature : Administrateur pédagogique

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

Date d'approbation:

Date d'application obligatoire:

Date limite d'application:

	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
U n i t é F o r m a t i o n		601	Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne 20 Périodes			NEANT			NEANT			

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1 1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation initiera l'étudiant aux techniques de base de la réalisation de peintures traditionnelles et finitions à l'ancienne.

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. **Capacités**

en français,

- ◆ de répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- ◆ de produire un texte suivi cohérent (informatif, narratif, injonctif ou expressif) au message simple mais clair respectant les structures de phrases et les règles fondamentales d'orthographe ;
- ◆ d'adopter une prononciation correcte et respecter les pauses de sens ;

en français et en mathématiques,

- ◆ de trouver une information par consultation d'ouvrages de référence ;
- ◆ de transposer, en langue française, des signes et codes d'autres langages et vice versa ;
- ◆ d'analyser et de comprendre un message :
 - ◆ en dégager les informations (distinguer les éléments essentiels des éléments accessoires) ;
 - ◆ dégager les liens entre les informations pour mettre en évidence la cohérence du message ;
- ◆ de reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens ;
- ◆ d'utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé ;
- ◆ de reconnaître des situations comme semblables ou dissemblables.

2.2. **Titre pouvant en tenir lieu**

Le certificat d'étude de base.

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pas de recommandations particulières.

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En technologie :

- de reconnaître les différents types de produits utilisés dans la fabrication des peintures traditionnelles tels que :
 - l'huile de lin,
 - les différentes sortes de siccatifs,
 - les solvants,
 - la caséine,
 - la tempera (œuf),
 - la gomme arabique,
 - la colle de peau,
 - la chaux,
 - la cire,
 - la gomme laque,
 - et d'autres liants traditionnels ;
- de déterminer leur application et leur utilisation ;
- de déterminer les proportions exactes pour la fabrication des produits ;
- d'identifier les différents types de pinceaux ;
- de caractériser la nature des supports et de déterminer les techniques de peinture appropriées à chacun ;
- de justifier les différentes étapes de préparation des supports ;
- d'identifier les principales notions de déontologie relative à la conservation des subjectiles dans le domaine de la restauration du patrimoine architectural

En travaux pratiques :

- de choisir et mettre en œuvre adéquatement :
 - les produits appropriés à la préparation du support,
 - les matériaux nécessaires pour la réalisation des peintures traditionnelles ;
- de fabriquer les différentes sortes de peinture et finition dans les justes proportions ;
- de respecter les temps de séchage ;
- d'assurer les finitions spécifiques dans le cadre d'une protection (vernis, cire...).

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, l'étudiant sera capable :

- de fabriquer une peinture traditionnelle et de la mettre en œuvre en respectant les spécificités du support.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte du

- du soin apporté au travail,
- de la pertinence et de la justification des choix opérés,
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

Initiation aux techniques de peintures traditionnelles et de finitions à l'ancienne

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert pouvant justifier d'une expérience dans le domaine de la peinture décorative.